

District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87

Email : [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr) - Site : <http://ain.fff.fr>



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 15 Décembre au 17 Décembre 2023 est assurée par :

Mr Jacques CONTET au 06.68.44.06.97

## Rappel de l'article 38—Terrains impraticables

En cas de match remis, il est impératif de contacter dans un premier temps par téléphone les clubs adverses et les officiels puis de confirmer l'appel téléphonique par courriel.

*Se référer aux règlements sportifs du District (pages 72 à 76 de l'annuaire). Les règlements sportifs sont également disponibles sur le site internet du District— Rubrique DISTRICT / STATUTS et REGLEMENTS.*

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat du District sera fermé du Vendredi 22 Décembre 2023 à 16 H 00 au Lundi 8 Janvier 2024 à 9 H 00.



## Infos clubs !

Vous trouverez les coordonnées des arbitres, des délégués et des correspondants des clubs sur le site du District.

Rubrique Documents / Documents divers / Coordonnées Délégués

Rubrique Documents / Arbitrage / Coordonnées Arbitres

Rubrique Documents / Documents divers / Coordonnées correspondants clubs

## INFOS CLUBS!

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire UNIQUEMENT sur la boîte mail : [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

« Conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission des Arbitres a proposé au bureau du District de limiter les récusations d'arbitres à 3 personnes par club au maximum pour la saison qui débutera ce week-end.

Pour rappel, les récusations doivent se faire avant le début du championnat et les clubs ayant déjà fait des demandes seront informés de cette décision.

## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 12.12.2023

Présents : Grégory BESSET, Loïc CHABAUD, Sylvain FEYEUX, Romain JARJAVAL, Baptiste PIQUET, Alexis CURT, Jean Noel Tartarin, Olivier Guichert

Excusés : Guillaume STRIPPOLI, Antony VAUDON,

### CERTIFICAT MEDICAL

Philippe Fuseau indisponibilité du 09/12/2023 au 09/01/2023

Mohamed Larabi indisponibilité du 05/12/2023 au 19/12/2023

### COURRIERS ARBITRES

Ouamalich Rahhou : Courrier d'information du match annulé,

Yasin Ciftci : Courrier annonçant sa nouvelle disponibilité,

Hamid Touzani : Courrier reçu,

Maxence Paillason : Courrier reçu. CDA demande justificatif,

Frédéric Denis : Demande observation,

Iheb Ben Fekih : Courrier reçu, CDA demande justificatif,

Charlotte Cellier Devaux : Courrier reçu, R Jarjaval passera un appel,

### COURRIERS CLUBS

FC Cormoz St Nizier → demande arbitre,

CS Belley → demande arbitre, réponse a été faite,

FC Serrières Villebois → désignation faite le 10/12/2023,

FC Turc Virieu → demande arbitre, réponse faite par le désignateur,

AS Hautecour Romanèche → Courrier reçu, réponse sera faite,

Bresse Foot 01 → Remarque sur une désignation, demande prise en compte.

### DIVERS

- La CDA rappelle que les indisponibilités sont à renseigner sur le portail FFF du dernier week-end d'aout jusqu'au premier week-end de juin. La trêve hivernale pouvant servir pour le rattrapage. Quel qu'en soit le niveau.
- Une FIA aura lieu les 6,7 et 13 janvier. A ce jour A. Curt annonce avoir déjà 14 participants.
- A. Curt vous a envoyé une planification de matchs en salle. Merci d'y apporter attention et de rendre vos réponses.
- Le questionnaire mi-saison vient d'arriver. Vous avez un petit mois pour avoir toutes les bonnes réponses. Bon test à vous.

Le Président,  
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,  
Sylvain Feyeux

# PREVENTION

## COMPTE RENDU REUNION DU 30/11/2023

**Présents** : J. BELPALME – A. BERNARD – A. DEVEYLE - G. JACUZZI - C. LEROY – M. MAITRE - P. PITARD.

**Excusés** : A. BOZONNET - J. MALIN.

### **1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 26/10/23**

Approuvé

### **2/ Matches sensibles**

La Commission est toujours en recherche de délégués, et reste à la disposition des personnes qui souhaitent de plus amples renseignements, et/ou qui veulent intégrer l'équipe en place. Merci d'envoyer un courriel au Secrétariat du District : [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr) à l'attention de la Commission des Délégués.

### **3/ Fiches prévention**

Championnats	Nombre de fiches Renvoyées	Nb commentaires « réservés »	Nb commentaires « très réservés »
D3	62	3	4
D4	90	5	1
D1 FEMININES	33	1	1
U18	131	4	3
U18 FEMININES	32	3	0
U15	143	11	4

### **4/ Rôle des Délégués du Club**

La Commission tient à rappeler ci-dessous l'article 37 :

#### **« Article 37 – Délégués du Club :**

*Il ne s'agit pas du délégué du District qui représente cet organisme lors de certains matchs. Il ne s'agit pas non plus d'un ramasseur de balles.*

*Partant du principe que les clubs qui reçoivent sont chargés de la police du terrain (ref. R.G. de la FFF), cette délégation est une chose sérieuse qui ne peut être confiée au hasard. Il est indispensable que ce rôle soit confié à un dirigeant ou joueur licencié du club, possédant une bonne connaissance des règlements. Celui-ci est obligatoirement inscrit sur la feuille de match, à la rubrique « Délégués ». A l'occasion de chaque rencontre, le club recevant doit fournir un ou deux « délégués de club » dûment licenciés suivant le niveau de compétitions.*

#### **37.1) Obligations**

*Tout club recevant est dans l'obligation d'avoir sur le terrain un ou plusieurs délégués munis d'un brassard sous peine d'amende.*

*. Seniors D1 à D4 : 2 délégués*

*. Seniors D5 : 1 délégué*

*. Coupes de l'Ain E. Faivre/Groupements/Morandas : 2 délégués*

*. Seniors féminines : 1 délégué*

*. U18 et U15 : 1 délégué*

. Foot à 8 et à 5 : 1 délégué, sachant qu'en son absence, c'est le responsable de l'équipe recevante qui remplit ce rôle (dans ce cas, il n'est pas nécessaire que le délégué soit muni d'un brassard).

Ces délégués doivent être présentés à l'arbitre avant le coup d'envoi pour recevoir s'il y a lieu ses directives, et leur nom est inscrit sur la FMI.

### 37.2) Ses missions

#### → Avant le match

- . Etre au minimum présent au stade 1 heure avant le coup d'envoi
- . S'assurer du bon équipement du terrain (traçage, filets, piquets de coin, drapeaux de touche) et de la propreté des vestiaires et sanitaires.
- . Veiller à la sécurité des installations.
- . Accueillir et se présenter aux arbitres, aux dirigeants visiteurs.
- . S'inquiéter de la couleur des maillots.
- . Se mettre à la disposition du délégué officiel le cas échéant.
- . Mettre la FMI à la disposition des équipes en présence une heure avant la rencontre.
- . Vérifier le nombre de ballons à présenter à l'arbitre.
- . En cas d'absence d'arbitre, s'assurer de la désignation d'un arbitre, en respectant les conditions prévues par les règlements du District.
- . Accompagner les équipes et les arbitres jusqu'au terrain.

#### → Pendant le match

- . Veiller à la tenue et la composition des bancs de touche.
- . Ne pas laisser pénétrer des spectateurs à l'intérieur de la main courante.

#### → A la mi-temps

- . Accompagner les arbitres jusqu'aux vestiaires.
- . S'assurer du règlement des frais et indemnités dans le vestiaire arbitre.
- . Accompagner de nouveau les arbitres au terrain.

#### → Après le match

- . Organiser la sortie des arbitres, des joueurs et des officiels du terrain aux vestiaires.
- . Veiller à ce que la FMI soit bien remplie
- . Assurer la sécurité des arbitres et de l'équipe visiteuse dans le stade et à la sortie.
- . En cas d'incident, adresser un rapport au District. »

### **5/ Soirée des récompenses à ATTIGNAT du 10/11/2023**

Cette soirée conviviale a été très appréciée, et la Commission Prévention remercie toutes les personnes qui ont contribué à sa réussite, ainsi que le public très nombreux ayant fait le déplacement.

### **6/ Clubs à aider**

Les membres de Commission Prévention continuent leurs visites dans les clubs à aider.

### **7/ Bénévoles du mois**

La Commission a procédé au tirage au sort des bénévoles du mois pour le mois de :

- . Novembre 2023 : Valérie NICOLAS (Ambronay)

Fin de la réunion 21h15

Prochaine réunion : jeudi 21/12/2023 à 18 h au District.

Les Co-Présidents,  
Jean BELPALME et Alain BERNARD

## COMMISSION FEMININE

### Futsal Féminin U11F - U13F - U15F - U18F - SENIORS F

La commission féminine organise son traditionnel tournoi « Futsal » exclusivement féminin les 20 et 21 Janvier 2024 au gymnase de St Denis-lès-Bourg - Allée des Sports, 01000 Saint-Denis-lès-Bourg.

- Samedi 20 Janvier (8h30-12h00) : **Plateau futsal U10F-U11F**
- Samedi 20 Janvier (12h30-16h30) : **Tournoi U14F-U15F**
- Samedi 20 Janvier (17h00-22h00) : **Tournoi Senior F** (réservé aux clubs départementaux et qualificatif pour une phase régionale)
- Dimanche 21 Janvier (9h00-12h30) : **Tournoi U12F-U13F**
- Dimanche 21 Janvier (14h00-19h00) : **Tournoi U18F**

L'inscription des équipes s'effectue via le lien suivant : <https://forms.gle/t35ZCZxrYbZvt9yj9> avant le 10/01/2024.

#### Equipes inscrites au 14.12.2023

U11F (9 équipes / 10 max)	U13F (7 équipes / 10 max)	U15F (8 équipes / 10 max)	U18F (8 équipes / 12 max)	SENIORS F (12 équipes / 12 max)
ESSOR BRESSE SAONE	ESSOR BRESSE SAONE	ESSOR BRESSE SAONE	ESSOR BRESSE SAONE	ESSOR BRESSE SAONE
FOOT TROIS RIVIERES	CS LAGNIEU	FC VALSERHONE	CS LAGNIEU	FC VALSERHONE
FC VALSERHONE	AS ATTIGNAT	AS ATTIGNAT	AS ATTIGNAT	AS ATTIGNAT
CS LAGNIEU	FC COTIERE LUENAZ	FC COTIERE LUENAZ	BRESSE FOOT 01	FC COTIERE LUENAZ
BRESSE FOOT 01	FBBP 01	BRESSE FOOT 01	FBBP 01	FC BRESSE NORD
FBBP 01	AS MISERIEUX TREVoux	FBBP 01	AS MISERIEUX TREVoux	BRESSE FOOT 01
VEYLE VIEUX JONC	AIN SUD	AS MISERIEUX TREVoux	PLASTICS VALLEE FC	CS VIRIAT
AS MISERIEUX TREVoux		AIN SUD	AIN SUD	AS MISERIEUX TREVoux
AIN SUD				FC DOMBES BRESSE
				FC PRIAY
				JS BETTANT
				SC MILLE ETANGS

**COMPLET**

#### Possibles équipes supplémentaires

U11F	U13F	U15F	U18F	SENIORS F
	FBBP 01 2	FBBP 01 2	FBBP 01 2	

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

Le Président de la Commission,  
Vincent JACUZZI

# COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

## **OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)**

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

## **Réunion du 12 Décembre 2023**

Présents : MM VERNAY, BOURDON, GUTIERREZ, DELIANCE

Excusés : MM PELLET, BACONNET.

### **Rappel !**

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

### Courriers :

- de Bourg ACCFT pour contestation d'amende.
- de l'AS St Laurent portant réclamation contre Veyziat en D3 poule A du 10/12/23 pour avoir fait jouer un joueur suspendu.
- d'Hautecourt Romanèche portant sur l'arrêt du match en D5 poule H contre PRF 3.
- de Co Plateau pour match reporté : réponse faite.
- de l'AS Montréal pour contestation d'amende.
- de l'US Veyziat pour frais d'arbitrage.

### **Dossier n° 76**

#### **Match n° 26463406 : Veyziat 2/Rives de l'Ain 2 – Seniors D4 poule A – du 10/12/2023**

Courrier du club de Rives de l'Ain annonçant le forfait de son équipe : 2<sup>ème</sup> forfait.

#### Score :

Rives de l'Ain 2 : 0 but / - 1 point

Veyziat 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Rives de l'Ain est redevable de la somme de 64 Euros au District.

De plus, le forfait étant tardif, l'arbitre s'est déplacé. Le club de Rives de l'Ain est redevable de la somme de 42,30 Euros (remboursement frais déplacement arbitre) au club de US Veyziat (libeller le chèque à l'ordre de US VEYZIAT) et le faire transiter par le District.

**Dossier n° 77**

**Match n° 26463223 : Lagnieu 2/ASP Oyonnax 1 – Seniors D3 poule C – du 10/12/2023**

Courrier du club de ASP Oyonnax annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

**Score :**

ASP Oyonnax 1 : 0 but / - 1 point

Lagnieu 2 : 3 buts / 3 points

Le club de ASP Oyonnax est redevable de la somme de 44 €uros au District.

**Dossier n° 78**

**Match n° 27146605 : Hautecourt 3/Plaine Revermont Foot 3 – Seniors D5 poule H – du 09/12/2023**

Reçu courrier de l'arbitre de la rencontre Mr Frédéric DENIS expliquant et justifiant l'arrêt de la rencontre pour terrain devenant dangereux pour les joueurs.

La commission donne match à rejouer, date à fixer par la Commission Sportive.

**Dossier n° 79**

**Match n° 27588263 : FO Bourg 2/Marboz 2 – U15 D4 poule O – du 03/12/2023**

Etant donné les circonstances particulières avec :

- 1 arbitre ZZ
- l'équipe de Marboz s'est déplacée
- refus de jouer de l'équipe de Marboz évoquant la dangerosité du terrain
- contestation de ce fait de l'éducateur du FO Bourg

En conséquence, la commission décide :

**Score :**

FO Bourg 2 : 3 buts / 3 points

Marboz 2 : 0 but / 0 point

Pas d'amende.

Le président,  
Maurice DELIANCE

# SPORTIVE SENIORS

Réunion 11 décembre 2023

Courriers reçus :

**Guéreins Genouilleux** : arrêté municipal mairie de GUEREINS du **1 décembre au 29 février 2024 !**

**OI. Rives de l'Ain** : commune de JUJURIEUX du 9 décembre au 20 janvier 2024.

**Mille Etangs Sc** : arrêté municipal mairie de SAVIGNEUX du 11 décembre au 31 janvier.

\* \* \* \* \*

**OI. Rives de l'Ain** : rencontre D1 du 17 décembre (report J8) **au stade des terres d'Ain à PONCIN.**

**Thoissey Esvs** : rencontre D2 poule A du 17 décembre (report J5) **au stade R. VAILLANT à ST DIDIER sur CHAL.**

**St Martin Mcv** : rencontre D5 poule A **le samedi 16 décembre 16h00 à MONTREAL la CLUSE.**

**Bresse Foot01** : rencontre D5 poule G le dimanche 17 décembre 12h30 **au complexe sportif de ST BENIGNE.**

**Nantua Us** : rencontre D2 poule A le dimanche 17 décembre **14h30 au complexe sportif de VEYZIAT.**

**Veyziat Us** : accord pour rencontre D2 poule A sur leur terrain.

**Mille Etangs Sc** : rencontre D4 poule C du 17 décembre 14h30 **au stade A. ORCET à AMBERIEUX en DOMBES.**

**St Cyr Us** : rencontre D4 poule D dimanche 17 décembre **au complexe sportif de LAIZ.**

**Attignat As** : rencontre D5 poule H le samedi 16 décembre 18h30 à MARBOZ.

**Marboz Esb** : accord pour rencontre D5 poule H **samedi 18h30 à MARBOZ.**

**Plaine de l'Ain Us** : rencontre D3 poule C du 17 décembre 14h30 **au stade M. DONZE à ST VULBAS.**

**Plaine Tonique Fc** : demande de modification D5 poule G DU 16 D2CEMBRE.

**Chevroux Cs** : accord pour rencontre D5 poule C le vendredi 15 décembre 20h00 à JAYAT.

**Viriat Cs** : desiderata pour équipe 4 phase 2 D5.

**Pour la D5 vous pouvez inscrire des équipes pour la phase 2 en envoyant un e.mail au district.**

**Le calendrier de la phase 2 sera établi après la fin de la phase 1 et validation des classements par la discipline et les règlements ; Le niveau 1 sera composé de 3 poules de 6 rencontres aller retour.**

Po/la Commission Sportive,  
Jacques CONTET, David BEREIZIAT,  
JACUZZI Vincent



## COMMISSION SPORTIVE JEUNES

### Courriers U18 :

**OI. Sud Revermont01** : rencontre D2 poule A J4 le mercredi 13 décembre.

**Montréal As** : accord pour rencontre D2 p. A **mercredi 13 décembre 20h00 à MONTREAL la CLUSE.**

**(En D2 poule A la J5 initialement prévue au 13 janvier est reprogrammée au 16 décembre)**

**Essor Bresse Saône** : rencontre D2 poule A du 16 décembre 15h. au stade municipal de REPLONGES.

**Ain Sud** : rencontre D2 poule A du 16 décembre 15h30 au forum des sports à ST MAURICE de BEY.

**Dombes Bresse Fc** : rencontre samedi 16 décembre stade de l'Europe à CHATILLON.

**OI. Sud Revermont 01** : accord pour rencontre au stade de l'Europe 15h30 à CHATILLON.

### En D3 poule B rencontres J4 non jouées le 9 décembre terrain impraticable :

**Côt. Meximieux Villieu 1 – Bourg Sud 1** reportée au 16 décembre 15h00 La Chagne à BOURG.

**Mille Etangs Sc 1 – Marboz Esb 1** reportée au 16 décembre 15h30 à TREVOUX

(Accord des 2 clubs et de Misérieux Trévoux As)

**(En D2 poule la J5 initialement prévue le 16 décembre est reportée au 13 janvier 2024)**

**St Denis Ambutrix Fc** : rencontre D4 poule G au stade les Cattes à VAUX en BUGEY.

**Lagnieu Cs** : demande pour rencontre D4 poule H le 16 décembre à 13h00.

**Serrières Villebois Fc** : accord pour rencontre D4 poule H à 13h00.

**Mille Etangs Sc** : rencontre D4 poule K samedi 16 décembre à ST DIDIER sur CHALARONNE.

### Courriers U15 :

**Mille Etangs Sc** : demande de modification rencontre D4 poule K.

**Côt. Luénaz Fc** : accord pour rencontre D4 poule K le dimanche 17 décembre 10h00 à TREVOUX.

**OI. Sud Revermont01** : rencontre D3 poule C du 17 décembre au stade L. EVIEUX à CEYZERIAT.

**OI. ST Denis Les Bourg** : rencontre D3 poule D du 17 décembre au stade municipal de PERONNAS.

**Veyle Saône Fc** : rencontre D4 poule M au complexe communautaire de LAIZ.

**Bressans Fc** : rencontre D4 poule O au synthétique de POLLIAT.

Po/la Commission Sportive Jeunes,  
Jacques CONTET, David BEREIZIAT,  
JACUZZI Vincent

# COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

## 04.74.22.87.81

### Développement et Animation des Pratiques

#### INSCRIPTIONS FUTSAL

CLUBS	Catégorie U13				Catégorie U15				Catégorie U18	
	Ceyziat 21 Janvier 12h30 - 14h30	Ceyziat 21 Janvier 14h30 - 16h30	Villars Les Dombes 28 Janvier 12h30 - 14h30	Villars Les Dombes 28 Janvier 14h30 - 16h30	Ceyziat 21 Janvier 8h30 - 10h30	Ceyziat 21 Janvier 10h30 - 12h30	Villars Les Dombes 28 Janvier 8h30 - 10h30	Villars Les Dombes 28 Janvier 10h30 - 12h30	Ceyziat 21 Janvier 16h30 - 20h00	Villars Les Dombes 28 Janvier 16h30 - 20h00
VALSERHONNE FOOT		1			1				1	
FOOT TROIS RIVIERES				1			1			
SAINT DENIS, AMBUTRIX, CHATEAU-GAILLARD, FC				1						
BRESSE FOOT 01				1				1		1
ENT.S. REVERMONTAISE	1					1				1
F. C. DOMBES BRESSE			1					1		1
C.S. VIRIAT	1					1			1	
ESB FOOTBALL MARBOZ	1					1				
CENTRE DOMBES FOOTBALL				1				1		
O. DE ST DENIS LES BOURG	1					1				
F. C. PRIAY				1						
ESSOR BRESSE SAONE	1							1		
C. MULTISPORT DE BRESSOLLES								1		
A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ		1			1				1	
F. C. BRESSANS	1					1			1	
F.O. BOURG EN BRESSE			1					1		
C.S. LAGNIEU				1			1			1
PLAINE REVERMONT FOOTBALL		1			1					
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN - PAYS DU CERDON			1		1					
O. SUD REVERMONT 01		1				1			1	
BRESSE TONIC FOOT		1			1				1	
A.S. D'ATTIGNAT		1			1				1	
PLASTICS VALLEE F.C.			1						1	
FOOTBALL CLUB COTIERE-LUENAZ			1				1			
ENT.S. VAL DE SAONE			1							
BOURG SUD							1			1
U.S. NANTUATIENNE							1			1
CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL							1			1
AS MONTREAL-LA-CLUSE										1
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
Nbre maximum d'équipe	/6	/6	/6	/6	/6	/6	/6	/6	/8	/8
<b>Nbre de qualifié par site pour la finale dép. sous réserve du nombre d'inscrit</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Créneau</b>	<b>RDV sur site 30 min avant</b>				<b>RDV sur site 30 min avant</b>				<b>RDV sur site 30 min avant</b>	
Finale	le 10 février à Montrevel-en-Bresse				le 03 février à Chatillon / Chalaronne				le 03 février à Chatillon / Chalaronne	

Inscriptions closes, convocations à venir.

#### INSCRIPTIONS FUTNET

Equipe (Nom du responsable)	Le Repère 12 Janvier 19h30 - 23h00	Le So Club 18 Janvier 19h30 - 23h00
	Bréfort Baptiste	
Adam Pithioud		1
Boubchir Ali	1	
Baptiste Piquet		1
Delay Sébastien		1
Carine Pelletier	1	
Nathan Duzelet	1	
Félix Thomas		1
Grao Kevin		1
Sabran Matthias	1	
Chalon Maxence		1
Benafitou Fouzy		1
Villafranca Lucas		1
Dechaud Morgan		1
Bessard Timothé	1	
Fontaine Olivier	1	
Maurand Anthony		1
Brouard Théo		1
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
Nbre maximum d'équipe	/12	/18
<b>Nbre de qualifié par site pour la finale dép.</b>	<b>à définir</b>	<b>à définir</b>
<b>Créneau</b>	<b>RDV sur site 30 min avant</b>	<b>RDV sur site 30 min avant</b>
<b>Lieu / Date</b>	<b>le 12 Janvier au Repère</b>	<b>Le 18 Janvier au So Club</b>

# COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

## Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit

Accueil      Foot Réduit      Sous l'image, choisir la pratique voulue

### Dans le PV.

**U13**

### Championnat U13 2023/2024 2<sup>ème</sup> Phase

Le calendrier est en ligne :

Afin d'éviter d'avoir des Exempts dans plusieurs poules chaque samedi, nous avons créé une poule comprenant 8 équipes. Il s'agit de la **poule T**. Celle-ci compte donc 2 journées de plus que les autres : une journée le 11 Novembre 2023 et la seconde le 16 Décembre 2023. Certaines équipes ne se rencontreront pas.

Les clubs, après accord entre eux, peuvent ou pas les jouer sachant que s'il y a des reports lors des journées des 4, 18, 25 Novembre 2, 9 Décembre, ils se joueront le 16 Décembre comme dans les autres poules.

**Avant de reporter définitivement une rencontre assurez-vous que vous ne pouvez pas l'inverser.**

**A partir de cette deuxième Phase, vous utilisez une FMI (Feuille de Match Informatisée).**

**En cas de problème, faire une feuille de match papier et l'envoyer au District.**

Compétition    Championnat    Catégorie U13

### Modifications

#### 3<sup>e</sup> Phase U13

Vous avez jusqu'au **30 Décembre 2023** pour engager des équipes.

#### Report des rencontres :

Les rencontres non jouées sont reportées au **16 Décembre 2023** et au **23 Décembre 2023** pour les équipes ayant déjà 2 rencontres annulées.

#### Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 13 h30

Possibilité de jouer à : 13 h, 14 h, 14 h 30 ou 15 h sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Pour tout autre horaire, il faut l'accord du club adverse

Clubs évoluant à 13 heures

A Attignat

A St Martin du Mont

Clubs évoluant à 14 heures

A St Trivier de Courtes (Bresse Nord)

A St André / Vieux Jonc (Veyle Vieux Jonc)

A Grièges (Grièges Pont de Veyle)

Club évoluant à 15 heures

A Serrières de Briord Les Charmieux (Serrières Villebois équipe 1 uniquement)

**Forfaits** amende 9 €

Journée du 9 Décembre 2023

**Poule Q** : Hautecourt 2 9 €

**Poule Z** : Plaine Revermont Foot 1 9 €

**U11**

### Championnat U11 2023/2024 2<sup>ème</sup> Phase

Le calendrier de la seconde phase est sur le site.

Accueil [Foot Réduit](#) [Choisir la pratique U11](#)

Compétition [Championnat « Autre libre Foot Animation District U11 »](#)

Les clubs recevant devront saisir les résultats de toutes les rencontres U11 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plate, aux à l'aide de Footclubs.  
Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

### **Modifications**

#### **Modifications**

Journée du 16 Décembre 2023

**Poule B** : **Lagnieu 1 reçoit** Ain Sud 1 à 10 heures à Lagnieu.

### **3<sup>ème</sup> Phase U11**

Au vu des résultats lors des deux premières Phases, nous vous ferons une proposition de Niveaux pour la 3<sup>ème</sup> Phase. Elle sera dans Foot Réduit certainement le mardi 19 Décembre 2023. Sans répons de votre part, nous considèrerons que vous l'acceptez.

Vous avez jusqu'au **30 Décembre 2023** pour engager des équipes ou demander à changer de Niveau.

### **Horaires des rencontres**

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

**Feuilles de match manquantes** Pas d'amende → **Merci de nous les envoyer par mail**

**U9**

### Championnat U9 2023/2024 2<sup>e</sup> Phase

[Accueil](#) [Foot Réduit](#) [Choisir la pratique U9](#)

[Compétition](#) [Championnat « U9 Phase 2 »](#)

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U9 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.  
Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

### **3<sup>e</sup> Phase U9**

Vous avez jusqu'au **30 Décembre 2023** pour engager des équipes ou demander à changer de Niveau.

#### **Horaires des rencontres**

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Les plateaux débutent à **9 h 30**

A St Maurice de Beynost (Ain Sud)

A Miribel (Le Mas Rillier)

**U7**

#### **Championnat U7 2023/2024 2<sup>e</sup> Phase**

Accueil      Foot Réduit      Choisir la pratique U7

Compétition    Championnat « U7 Phase 2 »

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U7 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.

Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District

#### **Horaires des rencontres**

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures pour certains secteurs et 13 h 30 ou 14 heures pour d'autres

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

# **COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES**

## Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

## Demande d'avis préalable

- Création de vestiaires pour l'installation du stade municipal d'Artemare NNI 01020101

## Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation du stade municipal de Mionnay NNI 012480101 – installation à reprendre avant la fin d'année 2023 pour lever des non-conformités dont une majeure.
- Installation du stade de la Bèche 2 de Saint André sur Vieux Jonc NNI 014360102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairages des stades de Fétan 1 de Trévoux NNI 014270101 – classement au niveau E6 jusqu'au 18 janvier 2026.
- Installations du parc des sports de La Chanal 1 et 2de Miribel NNI 012490101 et NNI 012490102 – rapports à rédiger par la CDTIS.

## Prochaines programmations

- Eclairage du stade Joseph Lopez 1 d'Ambronay NNI 010070101
- Eclairage du stade Roger Petit 2 de Valserhône NNI 010330102
- Eclairages des stades F. Piguët de Marboz NNI 012320101 et NNI 012320102

Pour la CDTIS : JF JANNET

## LES CLUBS ANNONCENT

# TOURNOI U15 ET PLATEAUX U13, U9 et U7, *EN SALLE*

CENTRE DOMBES FOOTBALL vous invite à participer à son tournoi U15 et plateaux U13, U9 et U7 en salle à la halle des sports de Villars les Dombes les samedi 6 et les dimanches 7 et 21 JANVIER 2024.

U-15 : dimanche 7,

U7 : samedi 6 après-midi

U9 : samedi 6 matin U-13 :  
dimanche 21,

Afin d'en faciliter l'organisation veuillez adresser vos inscriptions accompagnées de votre règlement (chèque à l'ordre de CENTRE DOMBES FOOTBALL) avant le 30 décembre 2023, à:

Bruno MARTIN, 15 impasse du carré, 01330 SAINTE OLIVE,

Renseignements : 06-51-88-32-1-5 ou pembm@free.fr.

### FICHE INSCRIPTION

Club \_\_\_\_\_ Catégorie → Nombre d'équipe(s):.....

(1 équipe = 30€, 2 équipes = 55€,

3 équipes = 75€ puis 25€ par équipe)

Coordonnées éducateur,

→ Nom → Prénom:.....  
→ Mail → Tél:.....